

# Assemblée Générale ordinaire 2023 du 25 avr. 2023

mardi 25 avril 2023 • 20:00 – 20:45 | Crèche Casse-Noisettes | **Assemblée générale**

## Participants

**P** Présent **A** Absent **E** Excusé

<b>LD</b>	Laurence Defferrard	Directrice adjointe	l.defferrard@casse-noisettes.ch	<b>P</b>
<b>CG</b>	Caroline Gachet	Membre du Comité	membre2@casse-noisettes.ch	<b>P</b>
<b>LGP</b>	Laurie Giroud-Pochon	Présidente	president@casse-noisettes.ch	<b>P</b>
<b>MK</b>	Maxime Kursner	Membre du Comité	membre1@casse-noisettes.ch	<b>P</b>
<b>SF</b>	Sabrina Froidevaux	Administratrice	s.froidevaux@casse-noisettes.ch	<b>P</b>
<b>DG</b>	Déborah Gilliard	Membre du Comité	gilliarddeb@gmail.com 0793071782	<b>P</b>
<b>NB</b>	Nicolas Bonvin	Membre du Comité	info@nicolasbonvin.ch	<b>P</b>
<b>JJ</b>	Joëlle Jaquet	Vice-Présidente	joellejaquet@bluewin.ch	<b>P</b>
<b>CM</b>	Cédric Michaux		michaux.cedric@gmail.com	<b>P</b>
<b>MJE</b>	Murielle Jaquier-Eltschinger		murielle.jaquier@romont.ch	<b>P</b>
	Laetitia Reynaud		laetitia.reynaud@communevillaz.ch	<b>P</b>

## 1 Salutations – informations

### Préambule

Au vu du nombre relativement bas de parents qui sont présents à l'Assemblée générale des dernières années avant COVID, la Direction et le Comité ont décidé de mettre en œuvre l'Assemblée générale annuelle 2023 par voie de circulation (art. 27 Ordonnance 3 COVID-19, état au 15 mars 2021).

A cet effet, un courrier informatif précisant l'ordre du jour de l'assemblée générale ainsi qu'un bulletin de vote ont été envoyés par courriel du 11 avril 2023 par la Direction aux parents membres de l'association.

Tous les documents nécessaires aux prises de décisions ont été mis à disposition des membres sur le site internet de la crèche.

Le délai de réponse a été fixé au 24 avril 2023.

A la date fixée, 15 bulletins de vote ont été retournés à la Direction et ont été pris en compte. A titre informatif, 205 bulletins ont été envoyés. Pour l'année prochaine, Madame Froidevaux propose de mettre la lettre ainsi que le bulletin de vote directement dans les caissettes des enfants, ceci motivera peut-être les parents à rendre un bulletin déjà imprimé.

L'ordre du jour n'a pas fait l'objet de remarque ensuite de son envoi.

## 2 PV du 13.04.2022

Le procès-verbal de l'AG ordinaire du 13 avril 2022 a été mis à disposition sur le site internet de la Crèche et n'apporte pas de remarques, commentaires ou corrections.

Conformément aux bulletins rentrés, le procès-verbal de l'AG ordinaire du 13 avril 2022 est accepté avec remerciements à son auteure.

## 3 Rapport annuel 2022

Le rapport annuel 2022 a été mis à disposition des membres de l'association sur le site internet de la crèche.

Plusieurs retours positifs ont été formulés à propos de l'établissement du rapport qui était parfaitement documenté. Nous remercions son auteure pour sa rédaction.

 Rapport annuel 2022.pdf

## 4 Comptes 2022

Il n'y a eu aucune question ou commentaire par rapport aux comptes de l'année 2022. Ces informations sont contenues dans le rapport annuel 2022, qui fait partie intégrante du présent procès-verbal.

Les comptes ont été mis à disposition des membres sur le site internet de la crèche ainsi que le rapport de l'organe de révision pour l'exercice 2022. Sur cette base, les membres de l'association ont été invités à procéder à l'approbation des comptes et à donner décharge au Comité.

Conformément aux bulletins rentrés, les comptes ont été approuvés à l'unanimité et la décharge a été donnée au Comité.

## 5 Budget 2023

Pour rappel, le budget 2023 a été présenté aux membres de l'Association Glâne et Région en septembre 2022. Aussi, celui-ci est déjà réalisé dans le courant du mois d'août 2022. Il a été approuvé par le Comité en séance du 23 août 2022.

Comme pour les comptes, Mme Sabrina Froidevaux n'a pas fait de commentaire. Elle souligne que cette année, le budget a été calculé avec un taux de fréquentation de 97% plus près de la réalité. Cette information ainsi que tous les chiffres sont inscrits dans le

rapport annuel 2022, qui fait partie intégrante du présent procès-verbal et n'ont suscités aucune question ou commentaire.

## 6 Élection de la Présidence et membres du Comité

Au terme de cet exercice 2022, Madame Géraldine Sudan, Co-Présidente du Comité a présenté sa démission ainsi que Madame Réjane Bourqui vice-Présidente.

Madame Laurie Giroud-Pochon reste seule présidente de l'Association.

Se présente comme vice-Présidente :

- Madame Joëlle Jaquet

Se représentent comme membre du Comité et se mettent à disposition pour un nouveau mandat :

- Madame Caroline Gachet
- Monsieur Maxime Kursner
- Madame Déborah Gilliard

Se présentent comme nouveaux membre du Comité:

- Monsieur Nicolas Bonvin
- Monsieur Cédric Michaud

Comme de coutume, deux représentants des Communes glânoises sont invités aux comités avec voix consultative :

- Mme Murielle Jaquier-Eltschinger
- Mme Laetitia Reynaud

Conformément aux bulletins rentrés, la Présidente, la vice-Présidente ainsi que les membres du Comité sont élus à l'unanimité.



## 7 Nomination de l'organe de révision

Le mandat de l'organe de révision est également renouvelé chaque année.

Il est proposé de prolonger celui confié à la fiduciaire Marc Gobet SA, installée à Romont.

L'organe de révision, soit la fiduciaire Marc Gobet SA, est élue à l'unanimité des bulletins rentrés.



## 8 Règlement des parents

Le règlement des parents mis à jour était disponible sur le site internet avec les autres documents. Les parents pouvaient demander la liste des modifications apportées au

règlement à notre collaboratrice Madame Froidevaux; ce que plusieurs parents ont fait. Par la suite, il n'y a eu aucune question et remarque à ce propos.

Les modifications dans le règlement des parents sont acceptées à l'unanimité des bulletins rentrés.



## 9 Divers

Laurie Giroud-Pochon

Le comité tient à remercier la Direction de la Crèche ainsi que tous les collaborateurs pour l'excellent travail effectué tout au long de l'année. Que ce soit au niveau de la décoration, des animations mais surtout de l'encadrement, nous ne pouvons que relever le travail de qualité effectué par tous. Le comité relève également l'engagement de la Direction et des collaborateurs dans le cadre de la formation de la relève.

Le comité relève le faible taux de participation à l'assemblée générale et espère que des moyens pourront être trouvés afin de favoriser la participation des membres de l'association. Il remercie les membres qui ont participé activement à cette Assemblée générale ordinaire.

Laurie Giroud-Pochon  
Présidente

Joëlle Jaquet  
Vice-Présidente